

Organisme de formation certifié Qualiopi depuis 06/2020
déclaré auprès de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

FORMATION SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE ADAPTÉE À L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COMMERCIALE

La société EURL ALConForm est dirigée par **Anne-Laure CAUDAL**, consultante **indépendante** en hygiène et sécurité alimentaire. Manager pendant 15 ans en industrie agro-alimentaire et restauration collective puis consultante et formatrice en hygiène et sécurité alimentaire pour un cabinet privé.

Version 10/2026

Type d'action

01

Action de formation

Durée et période

02

- 14 heures réparties sur 2 journées
- Selon planning prévisionnel

Modalité et effectif

- En présentiel, lieu de formation choisi au plus près de votre entreprise
- Groupe de maximum 8 personnes par session

Public

03

Pour les professionnels de la restauration commerciale (traditionnelle, cafétéria, restauration rapide...)
Pour tous les artisans des métiers de bouche (boulanger, pâtissier, poissonnier, traiteur, boucher...)

Prérequis

04

Pas de prérequis scientifiques ou techniques spécifiques

La société EURL ALConForm est joignable :

06 38 94 60 46

Formulaire de contact disponible sur le site internet : https://www.alconform.fr/

Mail : alcaudal@alconform.fr

Organisme de formation certifié Qualiopi depuis 06/2020
déclaré auprès de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Objectifs (être capable de)

- Expliquer les différents textes réglementaires
- Traduire les dangers et les risques liés à son activité
- Résoudre les dangers en mettant en place des moyens adaptés
- Organiser son travail pour maîtriser la sécurité alimentaire dans son activité
- Justifier et argumenter sa méthode de travail

Méthode d'animation

- ***Avant la session*** :

Envoi d'un questionnaire aux stagiaires afin de mieux cibler les attentes et de personnaliser au plus près la formation

- ***Début de la session*** :
  - Réalisation d'un tour de table et explication des objectifs pédagogiques
  - Questionnaire de début de formation

- ***Pendant la session*** :
  - Diffusion d'un diaporama Power Point en alternant avec des brainstormings et des exercices pratiques (études de cas)
  - Reformulation systématique et questionnement des stagiaires
  - Transposition des points abordés dans leur activité

- ***Fin de la session*** :

Questionnaire de fin de formation

- ***Après la session*** :

Envoi d'un questionnaire de satisfaction aux stagiaires (à J+1, puis M+2)

Le déroulement de la session de formation peut évoluer : la formatrice adapte la méthode pédagogique en fonction de la dynamique et des difficultés rencontrées.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Diffusion d'une présentation power point qui sera ensuite transmise par mail aux stagiaires
- Mise en rapport avec les pratiques mise en place ou envisagées dans l'établissement
- Etude de cas
- Echanges en continu avec les stagiaires et reformulation

Modalités d'évaluation

- Brainstorming pour chaque thème abordé
- Ebauche d'un plan d'actions par stagiaire
- Auto-évaluation des compétences en début et fin de formation
- QCM début/fin de formation

06 38 94 60 46 | Anne-Laure CAUDAL
alcaudal@alconform.fr

Programme

- **LA RÉGLEMENTATION**
  - Textes en vigueur
  - Contrôles officiels
  - Démarche administrative

- **LES DIFFÉRENTS DANGERS RENCONTRÉS**
  - Microbiologiques
  - Chimiques
  - Physiques
  - Allergènes

- **LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE (BPH)**

via la méthode des 5M (Matière première, Main d'oeuvre , Milieu, Méthode, Matériel)

  - La réception des denrées (organisation et contrôles associés)
  - L'hygiène du personnel (tenue, lavage des mains, gestion des vestiaires)
  - Le nettoyage (le plan de nettoyage et les autocontrôles associés)
  - Le stockage (consignes et contrôles associés)

- **L'OBLIGATION DE RÉSULTATS**
  - La traçabilité
  - La marche en avant dans le temps et/ou dans l'espace,
  - L'organisation mise en place pour maîtriser les contaminations croisées

- **L'ÉTUDE HACCP**
  - Explication
  - Déroulé
  - Les PrPo
  - CCP

- **LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE**

Contenu du plan de maîtrise sanitaire

06 38 94 60 46 | Anne-Laure CAUDAL
alcaudal@alconform.fr

Organisme de formation certifié Qualiopi depuis 06/2020
déclaré auprès de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Présentation de l'entreprise



La société EURL ALConForm est une société de conseil et de formation en hygiène et sécurité alimentaire qui a pour objectif d'accompagner les professionnels de l'alimentaire dans le respect la réglementation en vigueur, tout en leur permettant d'améliorer leur process et donc d'optimiser la maîtrise de leurs coûts.

La société EURL ALConForm a été créée en janvier 2019 et est enregistrée sous :

- Numéro SIRET : **845210673 00016**
- Numéro de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation auprès de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine (33) : **75640448564**
- En tant que prestataire de formation spécifique à la restauration commerciale auprès de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine (33)

L'EURL ALConForm est certifiée **Qualiopi depuis 06/2020**.

La gérante, Anne-Laure CAUDAL, est certifiée « référent AFEST » par C-Campus depuis 05/2021 (AFEST : Action de Formation En Situation de Travail).

Les conditions générales de prestation (CGP)

Champ d'application

Les présentes conditions générales de prestation (CGP) s'appliquent à toutes les prestations de services fournies par l'EURL ALConForm (diagnostic, conseil, accompagnement et formation) pour le compte d'un client et prévalent sur toutes autres conditions. Le fait de passe commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGP.

Proposition

Toute mission confiée à l'EURL ALConForm donne lieu à une proposition écrite qui précise nos conditions de collaboration. Cette proposition est valable 6 mois et est accompagnée des présentes CGP. Pour signifier son accord et permettre le démarrage de la mission, le Client peut valider directement le devis en ligne ou le renvoyer daté et signé par mail ou courrier à l'EURL ALConForm.

Mission de diagnostic, de conseil et/ou d'accompagnement

Toute mission exclusive engage le Client à transmettre à l'EURL ALConForm toutes les informations, dossiers et rapports utiles au bon déroulement de la mission et notamment à la compréhension des enjeux. L'EURL ALConForm s'engage à tenir son Client informé de l'avancée de la mission et recevra de sa part tous les commentaires utiles à son orientation. Le Client reconnaît que l'EURL ALConForm n'est soumise qu'à une obligation de moyens.

Mission de formation

Toute action de formation fait l'objet d'une convention établie selon les articles L6353-1 et 6353-2 du Code du travail, adressée en deux exemplaires dont un est à retourner visé par le Client et revêtu de son cachet. Les conventions de formation contiennent les mentions obligatoires et précisent :

- Le programme préétabli en fonction des objectifs déterminés,
- Les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre,
- L'intitulé, la nature, la durée,
- Les modalités de déroulement de l'action mise en œuvre,
- Les moyens d'en apprécier les résultats,
- Et enfin, les conditions financières de participation

Toute prestation commencée est due en totalité.
L'attestation de participation est adressée après la formation.

06 38 94 60 46 | Anne-Laure CAUDAL
alcaudal@alconform.fr

Les conditions générales de prestation (CGP) suite

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Les honoraires et les frais de l'EURL ALConForm sont précisés dans la proposition. Les frais peuvent prendre en compte notamment les frais de déplacement et de séjour de déplacement.

La facturation des frais est réalisée au fur et à mesure des engagements et les factures sont payables à réception. Elles doivent être réglées par virement ou à défaut par chèque.

Conformément à l'article L441-6 du Code du commerce et au décret n°2012-1115 du 2/10/2012, tout retard de paiement au-delà de 30 jours après la date d'échéance citée, donnera lieu à l'application d'une pénalité au taux annuel de 5% sur le montant impayé. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera due.

Pour les formations, dans le cas d'un règlement par l'OPCO auquel cotise le Client et, sauf accord particulier, il revient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation.

En cas de prise en charge partielle du coût de l'action de formation par l'OPCO, la différence est facturée au Client. En cas d'absence d'accord de prise en charge par l'OPCO, la totalité des frais de formation est facturée au Client.

Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le Client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier), au plus tard, 15 jours calendaires avant le début de la prestation. Celle-ci entraînera le paiement à l'EURL ALConForm d'une indemnité égale à 70% du coût de la prestation.

L'EURL ALConForm ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux reconnus par la jurisprudence (la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à l'EURL ALConForm), les désastres naturels, les incendies, les interruptions des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'EURL ALConForm. Le Client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison de l'annulation du fait de l'EURL ALConForm.

En cas de réalisation partielle par l'EURL ALConForm, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé.

Propriété intellectuelle

L'EURL ALConForm détient la propriété intellectuelle sur les contenus, documents et supports pédagogiques vendus au Client. Toute copie, modification, reproduction quels que soient le support ou raison est une contrefaçon qui engage la responsabilité pénale de son auteur.

A ce titre, le client et le stagiaire (pour la formation) s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans accord exprès de l'EURL ALConForm.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et/ou le stagiaire, en vue de l'organisation ou l'animation d'une formation.

Confidentialité

L'EURL ALConForm s'engage à respecter la confidentialité des échanges, des données du Client et des informations que le Client lui aura transmises avant et cours de la prestation.

Cependant, le Client accepte d'être cité par l'EURL ALConForm comme client de ses prestations.

Protection des données à caractère personnel

Conformément au RGPD (Règlement Général de la Protection des Données), le Client et le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Droit applicable et juridiction compétente

Les CGP détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'EURL ALConForm à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution amiable. A défaut, seul le tribunal de Bayonne est compétent pour régler le litige

Attestation et certificats



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

Le présent certificat atteste que la société

ALCONFORM

NumérodeDéclarationd'Activité : 75 64 04483 64
Numéro de SIREN : 845 210 673

est certifiée selon le **Référentiel National sur la Qualité** des actions concourant au développementdescompétencesmentionnéàl'articleL.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 - Programme de certification des prestataires concourant au développement des compétences applicable.

Pour les activités suivantes :

☑ **L.6313-1 -1° : Les actions de formation**
☐ **L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences**
☐ **L.6313-1 -3° :Lesactionspermettantdefairevalideruneacquisdel'expérience**
☐ **L.6313-1 -4° :Lesactionsdeformationparapprentissage,aucensdel'articleL.6211-2**

La présente société est certifiée à compter du 16/06/2024.
Ce présent certificat est valide du 16/06/2024au 15/06/2027 sous réserve de la réalisation de l'auditdesurveillance.

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclusdans le périmètre de la certification sont les suivants :

7Allée du Petchou
64340Boucau

Laetitia CLANET
DIRECTRICE CERTIFICATION

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Attestation et certificats



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUALITIA

CERTIFICAT

N° : 2000230.3

Le présent certificat atteste que la société

ALCONFORM

Numéro de Déclaration d'Activité : 75 64 04485 64

est certifiée selon le **Référentiel National sur la Qualité** des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 - Programme de certification des prestataires concourant au développement des compétences applicable.

Pour les activités suivantes :

- ☑ **L.6313-1 -1° : Les actions de formation**
- ☐ **L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences**
- ☐ **L.6313-1 -3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience**
- ☐ **L.6313-1 -4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L.6211-2**

La présente société est certifiée à compter du 16/06/2020.
Ce présent certificat est valide du 04/01/2021 au 15/06/2024 sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :

7 ALLÉE DU PETCHOU
BOUCAU - 64340

Laetitia CLANET
DIRECTRICE CERTIFICATION

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation n°5-0617
Portées disponibles sur www.cofrac.fr

QUALITIA Certification - La Forgogne -81500 BELCASTEL
Tél. +33 (0)6 13 01 56 93 – Web: www.qualitia-certification.fr - Email: contact@qualitia-certification.fr
SARL au capital de 6 000 euros - RCS Castres - SIREN 851.955.963 - SIRET 851.955.963.00018 - Code APE 7120B
Code TVA FR68851955963- RIB France 11206 20006 00612304980 07

Attestation et certificats



CERTIFICAT

ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTISSAGES
ET DE LA FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

Anne-Laure Caudal

21/05/2021

DATE

c-campus

MARC DENNERY
Directeur C-Campus

La certification « Accompagnement des apprentissages et de la formation en situation de travail » est déposée au répertoire spécifique France Compétences sous le numéro 2428. Validité de la certification 5 ans à partir de la date d'attribution.

06 38 94 60 46
Anne-Laure CAUDAL
alcaudal@alconform.fr